Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 4 décembre 2017, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël
Jean-Guy Lapierre
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers
Rose-Anne Lévesque

Madame Nathalie Savard, directrice générale et madame Cindy Paquin sont présentes.

2017-12-305 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le point 3.9 pour l'autorisation des signatures de la servitude du projet d'aqueduc St-Paul Nord.

Adoptée

2017-12-306 **Adoption des procès-verbaux de novembre**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de novembre tel que rédigé.

Adoptée

2017-12-307 **Liste des comptes payés au cours du mois de novembre 2017**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés telle que présentée au montant de 13 439.81$ du chèque numéro C1709363 à C1709397.

Adoptée

2017-12-308 **Liste des comptes à payer**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée au montant de 4 085.42$ du chèque numéro C1709398 à C1709412.

Adoptée

Les dépenses salariales sont remises au mois suivant.

2017-12-309 **Correspondance**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2017-12-310 **<u>Demande du propriétaire du lot 3 000 483</u>**

Considérant une demande de révision de la résolution 2017-11-283 par le propriétaire du lot 3 000 483;

Considérant des informations supplémentaires du MAMOT;

Considérant une construction de garage et l'absence d'une demande de permis en premier lieu;

Considérant que la municipalité ne peut pas autoriser une dérogation dans ces circonstances en vertu de la loi sur les dérogations;

En conséquence, il est majoritairement résolu que les modifications soient apportées pour le 1er juin 2018 en ce qui concerne le garage et la remise en bande riveraine;

Monsieur le conseiller Yvon Charette et madame la conseillère Rose-Anne Lévesque sont en désaccord pour le 1er juin et proposaient le 1er août 2018.

Adoptée

2017-12-311 **<u>Lots épars Lanexco</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et unanimement résolu de modifier la résolution numéro2017-09-237 car on aurait dû y lire 3 000 332 au lieu de 3 000 322.

Donc les numéros de lots pour l'acte de vente entre la municipalité et Lanexco sont 3 000 332, 3 000 326 et 3 000 338.

Adoptée

2017-12-312 **<u>Démission de Madame Nicole Turcotte à titre de bibliothécaire</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter la démission de madame Nicole Turcotte à titre de bibliothécaire et ce, à compter du 31 décembre 2017.

Adoptée

2017-12-313 **<u>Affichage de poste pour une bibliothécaire 15 heures par semaine</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et unanimement résolu de faire l'affichage du poste de bibliothécaire à 15 heures par semaine.

Adoptée

2017-12-314 **<u>Demande de modification du stationnement devant l'église pour des raisons de sécurité</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de rencontrer les responsables du stationnement devant l'église pour des raisons de sécurité.

Adoptée

2017-12-315 **<u>Remplacement du ponceau P-17837, chemin des Hirondelles</u>**

Considérant la résolution 2017-08-219 qui se lit comme suit :

Considérant la fermeture du Chemin des Hirondelles par le Ministère des transports de la Mobilité durable et de l'électrification des Transports depuis le 15 mars 2017;

Considérant une réparation du ponceau le chemin des hirondelles prévue pour 2018;

Considérant une problématique majeure pour les services d'urgence dont celui de Malartic qui intervient au Rapide 7 pour les pinces de désincarcération, les ambulances de Malartic advenant une absence de celle de Cadillac, le sauvetage d'urgence en milieu isolé car ces intervenants doivent utiliser un trajet de 30 km supplémentaires pour se rendre à Cadillac seulement et les autres kilomètres pour se rendre à l'intervention;

Considérant une problématique pour Hydro-Québec qui doit faire plusieurs kilomètres supplémentaires;

Considérant une problématique pour la MRCVO pour ses travaux forestiers;

Considérant une problématique pour les chasseurs;

En conséquence il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'exiger au ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'électrification des Transports de réparer le ponceau du chemin des Hirondelles avant la période hivernale 2018.

Considérant la visite de monsieur le Ministre Laurent Lessard et qui avait pris comme engagement que le dossier serait réglé rapidement avant 2018;

Considérant la nomination de monsieur le Ministre André Fortin au Ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports, peu après la visite de M Lessard;

Considérant que le dossier a été remis en 2019 pour la réparation;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu que les engagements qui étaient convenus puissent se réaliser dès le printemps 2018.

Adoptée

2017-12-316 **<u>Chevaliers de Colomb (tournoi de pêche 3 mars 2018)</u>**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 500$ pour le tournoi de pêche des Chevaliers de Colomb le 3 mars 2018.

Adoptée

2017-12-317 **<u>Fondation Brousseau Dargis (demande de don)</u>**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de contribuer pour la somme de 100$.

Adoptée

2017-12-318 **Autorisation des signatures pour la servitude pour le projet d'aqueduc St-Paul Nord**

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël et majoritairement résolu, considérant la dissidence de monsieur le conseiller Charles Desrochers, d'autoriser monsieur le maire Réjean Guay et madame la directrice générale Nathalie Savard pour la signature de la servitude avec M Réjean Lefebvre.

Adoptée

COMPTE RENDU DES DOSSIERS D'ÉLUS

Chacun des élus informe les gens présents des activités de leur dossier

DIVERS

QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil a su répondre aux questions du public

2017-12-319 **Levée**

À 19h51, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière

_____
Réjean Guay
Maire